

Lycée, postes, métiers formation des enseignants...

CHATEL VA-T-IL RÉUSSIR LE CASSE DU SIÈCLE ?



aux suppressions de postes et au sacrifice de la formation des enseignants !

Ministère et Rectorat veulent affecter les enseignants stagiaires sur des postes à temps complet dès septembre. C'est envoyer ces nouveaux collègues à l'abattoir. Ils n'auraient droit qu'à deux périodes de formation de 6 semaines à partir de février seulement, s'ils n'ont pas abandonné avant. Qui les remplacera pendant ces 12 semaines ? Des étudiants de master préparant le concours ! 18h au lieu de 8h, la manœuvre éponge une partie des 5000 suppressions de postes imposées à la rentrée prochaine aux collèges et aux lycées ! Les mutations inter et intra-académiques vont être lourdement affectées par cette mesure.



à la réforme CHATEL du lycée !

Elle a été refusée au Conseil Supérieur de l'Education par la FSU et d'autres syndicats, qui représentent plus de 80% de la profession. Nous refusons la réduction des horaires disciplinaires élèves, la suppression des dédoublements intégrés aux horaires disciplinaires, l'accompagnement fourre-tout, le paquet d'heures flottantes qui ne permet pas de retrouver tous les dédoublements de cette année, le retour des modules DARCOS par la fenêtre (groupe de compétence en langues, tronc commun en 1ère). Nous nous opposons à la disparition de la voie technologique programmée par CHATEL, voie qui a permis la démocratisation du lycée et l'accès au baccalauréat de beaucoup de jeunes qui en étaient jusque-là tenus éloignés (33% des bacheliers).

SIGNEZ la pétition de l'intersyndicale CONTRE le projet CHATEL

<http://www.snes.edu/petitions/index.php?petition=9>



au socle commun au collège et à l'évaluation par compétence qui dénature l'enseignement !

La transformation que CHATEL veut imposer au lycée, la loi d'orientation de 2005 l'a déjà largement introduite au collège. Nous refusons la dégradation des conditions de travail, la quasi-suppression des dédoublements, l'augmentation de la charge de travail et des effectifs, la multiplication des réunions imposées par les principaux... Le SNES appelle à refuser la mise en place du livret de compétences imposé par le ministère et appelle chaque collège à faire signer la lettre pétition.

<http://www.snes.edu/petitions/index.php?petition=16>



au mépris de nos métiers !

La réforme du fonctionnement des établissements dépossède les personnels de toute capacité d'intervention, en donnant tout pouvoir au chef d'établissement et à un « conseil pédagogique » dont il choisit les membres. En lycée, les nouveaux programmes ne seront officiels qu'en avril. Ils ne sont pas encore soumis à la concertation (elle aura lieu pendant les vacances d'hiver), mais les éditeurs travaillent déjà sur des manuels qu'il faudra utiliser dès la rentrée. Dans de nombreuses disciplines, les projets de programmes sont très directifs (en histoire) et politiquement correct (en géographie), quand ils ne reviennent pas cinquante ans en arrière (en SES).

En publiant le 28 janvier les textes réformant le lycée et les EPLE, CHATEL choisit l'affrontement. Il nie la résistance grandissante des personnels et des parents, qui s'est traduite par l'entrée en action de plusieurs établissements en Région Parisienne après la grève du 21 janvier. Les sections académiques du SNES en Région Parisienne soutiennent ces actions. Elles appellent les sections d'établissements à faire signer massivement les pétitions nationales (contre la réforme du lycée, contre la destruction de la voie technologique, contre le livret de compétence et pour une autre réforme de la formation des enseignants), et à multiplier les réunions d'informations en direction des collègues et des parents d'élèves.

**Les sections académiques rassembleront toutes les sections
d'établissements jeudi 11 février
pour faire le point de la mobilisation.**

**CONTRE CHATEL ET SA POLITIQUE,
LA BATAILLE NE FAIT QUE COMMENCER !**